Règlement de LA PUTEOLIENNE 2024

La Putéolienne est composée d'une course de 5km et d'animations pédestres organisées sur l'ile de Puteaux :

- 5km réservé aux femmes de plus de 14 ans chronométré et avec un classement.
- 3km ouvert à tous à allure libre non chronométré et sans classement, et avec des obstacles à franchir, des animations de tir de précision et une structure gonflable et d'une Marche Nordique sur le parcours du 5km ouvert à tous non chronométré et sans classement

Inscriptions

Les inscriptions s'effectuent :

- en ligne sur adeorun.com jusqu'au vendredi 8 mars à 12h
- au Palais des sports jusqu'au vendredi 8 mars à 12h
- au magasin Terre de Running le samedi 9 mars de 10h à 17h
- sur place le jour de la course de 9h à 10h45

Les dossards sont à retirer au magasin Terre de Running le samedi 9 mars de 10h à 17h ou le dimanche 10 mars à partir de 9h au niveau du départ. Ces dossards seront placés sur le devant du maillot.

La participation est payante :

- pour les résidents :

La participation est de 3 euros pour le 3km et de 5 euros pour le 5km et la marche nordique.

- pour les non-résidents :

La participation est de 5 euros pour le 3km et 10 euros pour le 5km et la marche nordique.

- le jour de la course :

La participation est de 5 euros pour le 3km et 10 euros pour le 5km et la marche nordique.

La participation est gratuite pour les résidents de moins de 3 ans.

Il est nécessaire de présenter pour le 5km :

- Une licence 2023/2024 pour les sportifs inscrits à une fédération sportive agrée.

οu

- Un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique « de la course à pied en compétition » ou « de l'athlétisme en compétition » datant de moins d'un an pour les non-licenciés pour les majeurs.
- Un questionnaire de santé avec que des réponses négatives aux questions relatif à l'état de santé pour les mineurs.

Pour le 3 km et pour la Marche Nordique, les enfants nés après le 10 mars 2012 doivent être accompagnés d'un adulte inscrit à la course identifié sur le bulletin d'inscription

Une assistance médicale est assurée par une équipe de la Croix Rouge Française.

Le départ sera donné sur l'ile de Puteaux.

Toute personne qui sort du circuit est considérée « hors course ».

La ville décline toute responsabilité en cas d'accident.

Si des conditions climatiques exceptionnelles ou de sécurité deviennent incompatibles avec la bonne organisation de la course, l'organisation peut suspendre cette dernière sans que les concurrents puissent prétendre à une réparation de préjudice.

Les différents classements :

- individuel sur le 5km
- individuel Master 0 sur le 5km
- individuel Master 3 sur le 5km
- par équipe de minimum 3 participantes sur le 5km, le temps des 3 meilleurs temps de l'équipe sera additionné et permettra de faire le classement
- trophée des associations, récompense l'association la plus représentée sur les 3 courses
- trophée des écoles, récompenses l'école de Puteaux La plus représentée sur le 3 km

Chaque participant autorise la mairie de Puteaux ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et media à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à l'évènement, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Tous les concurrents reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les clauses.